

1949



# L'organisation de la production de viande de cheval: L'exemple d'un groupement de producteurs

par

E. ROSSIER, M. CAPITAIN, J. COLEOU  
C.E.R.E.O.P.A.  
16, Rue Claude-Bernard - PARIS 5<sup>e</sup>

## INTRODUCTION

Le développement de la production de viande de cheval peut, à l'heure actuelle, apparaître intéressant pour l'économie française.

En effet, la France a consommé, en 1974, 83.900 tonnes de viande de cheval, mais en a produit seulement 22 800 tonnes. Elle est donc obligée de s'adresser aux marchés extérieurs pour couvrir ce déficit qui atteint, en 1974, 61.100 tonnes, et 480 millions de francs, en progression de 12,7 % par rapport à 1973.

Mais, pour un ensemble de raisons dont les principales sont :

- niveau très bas des cours,
- problèmes d'approvisionnement en animaux maigres,
- problèmes de commercialisation rendus délicats par l'omniprésence de quelques importateurs puissants,

l'éleveur français est mal armé pour résoudre seul ces difficultés, d'autant plus que les problèmes techniques relatifs à l'élevage et l'engraissement des poulains lourds ne sont pas tous résolus

Il est donc apparu nécessaire aux pouvoirs publics de susciter l'organisation de la production

et de la commercialisation de la viande chevaline à partir de groupements de producteurs et de mettre en œuvre diverses mesures d'incitations.

Les premières reconnaissances de groupement ont eu lieu, dès 1972, et nous avons établi avec l'un d'entre eux, la Société Coopérative Agricole Aisne-Thiérache-Viandes (A.T.V) à Etreux, dans l'Aisne, un protocole d'étude portant sur l'analyse technico-économique d'ateliers d'engraissement de poulains de boucherie, selon un programme pluriannuel, avec pour objectifs :

- définir et contrôler l'évolution des performances d'élevage et de production des unités suivies,
- mieux connaître les caractéristiques et la situation actuelle de l'élevage du cheval lourd,
- réunir des données et références objectives sur cette situation,
- déterminer les principaux facteurs de blocage des unités suivies,
- déterminer la rentabilité de telles productions par rapport aux productions bovines du même type,
- et proposer, après analyse de ces différents points, des réajustements ou de nouvelles solutions techniques, économiques et commerciales pour le fonctionnement de ces unités

1949

# I. La section "Équidés" de la Société Coopérative Agricole A. T. V. :

## Origine-Organisation et fonctionnement

### 1 Origine - Forme juridique et dimension.

Issue de la fusion, en 1970, de deux syndicats, l'un porcin, créé en 1966, et l'autre bovin, créé en 1968, la Société Coopérative Agricole A.T.V., favorisée par la politique de relance mise en place par l'Administration des Haras et le FORMA, et devant les mauvaises tendances de la production bovine, a créé, en 1972, une nouvelle section : la section « Equidés ».

Comme chacune des autres sections, la section « Equidés » dispose d'une structure précise sous la responsabilité du Directeur du Groupement et d'un Président, siégeant au Conseil d'Administration du Groupement. Cette structure comporte un technicien, et un personnel administratif, comptable, et de secrétariat commun aux autres sections.

Le Groupement recouvre une aire d'extension géographique importante, avec sept départements : l'Aisne et les départements limitrophes, Nord, Ardennes, Marne, Seine-et-Marne, Oise et Somme.

Le nombre d'adhérents de la section était de 23 en 1974, très inférieur au nombre d'adhérents des autres sections.

### 2. Nature et importance de l'activité des éleveurs de chevaux.

Les premiers ateliers mis en place furent des ateliers d'engraissement de poulains, mais, dès 1973, furent créés des ateliers « naisseurs » dont l'objectif à long terme est d'approvisionner, au moins en partie, les ateliers « engraisseurs ».

La réunion en un seul organisme des deux activités posera, à brève échéance, le problème des relations entre naisseurs et engraisseurs. Mais la situation géographique privilégiée du Groupement, avec une zone herbagère en Thiérache à petites exploitations orientées vers les activités de naisseurs, et une zone de grandes exploitations céréalières sur son pourtour, plus orientée vers l'engraissement, pourrait faciliter les contacts. Toutefois, certains naisseurs actuels ne se trouvent pas dans la première zone.

La taille moyenne des ateliers naisseurs est actuellement de 6 juments. 6 éleveurs ne possèdent qu'une ou 2 juments.

Dix-sept éleveurs possèdent des unités allant de 4 à 12 juments, chez lesquels cette production, bien que considérée comme annexe, n'est cependant pas négligeable.

En 1974, le nombre d'engraisisseurs adhérents était de 8, la plupart étant des céréaliers.

La taille moyenne des lots a été de 9 poulains dans les ateliers suivis.

## II. Mode de production

### 1 Les types de production.

Les activités de naisseurs sont encore réduites. On y rencontre soit des élevages complémentaires de l'élevage bovin, pour la plupart chez les herbagers, soit des élevages où le cheval est la production animale unique qui valorise des pâtures non retournables. C'est le cas des céréaliers.

La pratique du plein air intégral et de la monte en liberté est la règle générale.

Pour l'engraissement, le Groupement s'est orienté vers trois types de production :

- engraissement à l'herbe de poulains de 12 mois et abattus à 18-20 mois,
- engraissement en stabulation libre
  - soit de laitons de 6-8 mois et abattus à 12-14 mois,
  - soit de poulains maigres de 18 mois et abattus vers 22-24 mois.

Les enregistrements ont porté sur : le matériel animal (identification), l'alimentation, les croissances, le logement, l'état sanitaire et les différents postes économiques nécessaires à l'établissement d'un bilan de chaque atelier.

Nous avons ainsi suivi une partie des effectifs contrôlés par la section, soit 12 laitons et 117 poulains de 18-20 mois, répartis dans 7 exploitations.

Les données recueillies ont été traitées par une méthode statistique, l'analyse factorielle en composantes principales, permettant de faire ressortir, en les hiérarchisant, les facteurs de variation d'un ensemble de résultats.

### 2 L'approvisionnement en animaux maigres.

Le Groupement a trois sources d'approvisionnement en maigre

- ses propres naisseurs, mais encore trop peu

nombreux et ne pouvant dans un proche avenir, satisfaire entièrement la demande en animaux maigres. Par ailleurs, et dans un souci de rentabilité, les poulains sont pour la plupart commercialisés dès le sevrage

— le marché régional, presque entièrement tenu par un importateur grossiste local, dont l'influence s'étend d'ailleurs à bien d'autres marchés régionaux, et qui, de ce fait, fournit environ les 2/3 des animaux maigres engraisés par le Groupement depuis sa création.

— les autres marchés régionaux, pour le tiers restant, et principalement le Centre et la Franche-Comté, mais l'accès à cette source nécessite une prospection longue et coûteuse et des frais de transport non négligeables, compte tenu de la dispersion et de l'effectif réduit des naisseurs dans les zones traditionnelles d'élevage, et de la mauvaise transparence du marché. Il pourrait être intéressant, à ce niveau, que des Groupements de naisseurs se mettent en place dans les régions bien adaptées à la production de maigre, zones de colline et de montagne, par exemple, et se mettent en rapport avec les groupements d'engraisés.

### 3. Le choix des animaux.

En 1972-1973, le Groupement s'était orienté vers l'engraissement de laitons, mais les prix d'achat élevés de ces animaux l'on conduit à préférer pour la 2<sup>e</sup> campagne de 73-74, des animaux de 18-20 mois. Ceci explique la disparité des effectifs de chaque catégorie mentionnés plus haut

Les poulains de 18-20 mois se répartissent environ pour moitié entre hongres et entiers. Ils appartiennent tous aux races lourdes sans qu'on puisse les rattacher individuellement à une race de trait typique. bon nombre d'entre eux provenaient de la région mayennaise et se rapprochaient du type percheron

### 4. Conditions de logement.

L'engraissement se fait en stabulation libre sur paille dans des bâtiments anciens, aménagés avec le minimum d'investissements.

Dans ces installations, les places à table sont souvent trop réduites et la surface par animal trop importante, éléments peu favorables à des performances élevées

Un seul éleveur a réservé 2 cases de 30 m<sup>2</sup> à des poulains dans une stabulation pour taurillons de conception moderne.

### 5. Systèmes alimentaires.

La composition des rations distribuées figure au tableau 1 pour le lot de laitons, et au tableau 2 pour les 18 mois

Toutes les rations comprennent des aliments grossiers produits sur l'exploitation : foin de luzerne, fanes de pois, ensilage de maïs, et une part variable d'aliments concentrés, entre 20 et 80 % de la matière sèche totale.

Les rapports MAD/UF semblent satisfaisants pour des animaux de cet âge, sauf pour le lot n° 4 où ce rapport est élevé à cause de l'importance du foin de luzerne dans sa ration.

### 6 Performances de croissance.

Pour les laitons (tableau 3), le gain de poids quotidien moyen le plus élevé et l'indice de consommation le plus faible correspondent à la période II, où la concentration du régime a été la plus forte.

Pour les 18 mois (tableau 4), à l'exception du lot n° 6, les meilleures croissances ont été observées chez des lots nourris avec des rations concentrées ou à base d'ensilage de maïs : lots n° 3, 5, 7, 8 et 9.

Le G.M.Q. moyen pour ces cinq lots a été de 780 g/jour.

Les régimes comportant 50 % ou plus de matière sèche sous forme de foin (lots n° 1, 2 et 4) ont conduit à des croissances faibles, en moyenne de 333 g/j

Une croissance quotidienne de 1.300 g a été observée pour les poulains du lot n° 6. Celle-ci pourrait s'expliquer par l'effet d'une croissance compensatrice consécutive à une période longue de sous-alimentation et à l'influence favorable d'une distribution fragmentée de la ration en trois repas, et de bonnes conditions de logement.

La durée d'engraissement correspond à l'écart en jours entre la première et la dernière pesée individuelle. Les caractéristiques des régimes qui résultent de moyennes pondérées se rapportent, ainsi que les résultats, à la durée d'engraissement ainsi définie.

Il est bien évident que la nature et la composition des régimes ne sont pas les seuls facteurs explicatifs des performances de croissance

TABLEAU 1

**COMPOSITION ET CARACTÉRISTIQUES  
DE LA RATION DISTRIBUÉE  
AU LOT DE 10 LAITONS**

Période	I		II		
	35	73	7	7	Variable (1)
Durée (jours)	35	73	7	7	Variable (1)
Foin de luzerne (kg)	3,6	1,5	1,5	3,6	1,5
Mais fourrage deshydraté plante entière (kg)	—	—	—	—	4
Pulpes de betteraves deshydratées (kg)	1,3	3	3	—	—
Orge (kg)	—	—	—	4	—
Aliment complémentaire (kg)	3	4	4	—	4
Aliments concentrés (en % de la MS totale)	55	83	51 (2)		
Concentration énergétique (UF/kg MS)	0,77	0,90	0,86 (2)		
MAD/UF	143	115	113 (2)		

(1) Durée variable fonction des départs à l'abattage

(2) Moyenne pondérée

TABLEAU 2

**PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES  
DES RÉGIMES POUR POULAINS DE 18 MOIS**

N° du lot	Nature des aliments grossiers	Aliments concentrés (% de MS totale)	Concentration énergétique (UF/kg MS)	MAD/UF
1	Foin	39	0,54	96
2	Foin	50	0,66	109
3	Foin	73	0,85	119
4	Foin	39	0,72	134
5	Foin + ensilage maïs	64	0,95	89
6	Foin + ensilage maïs	23	0,66	102
7	Ensilage maïs	36	0,88	103
8	Ensilage maïs	38	0,89	105
9	Ensilage maïs	68	0,91	95

TABLEAU 3

**ÉVOLUTION DES PERFORMANCES  
DE CROISSANCE OBSERVÉES  
CHEZ UN LOT DE 10 LAITONS**

Periode	I	II	III
GMO moyen (g/jour)	440	810	509 (1)
IC moyen (UF/kg gain)	12,0	8,5	13,7 (1)

(1) Moyenne pondérée

TABLEAU 4

**PERFORMANCE DE CROISSANCE OBSERVÉES  
DANS 9 LOTS DE POULAINS DE 18 MOIS**

N° du lot	Nombre animaux par lot	Durée d'engraissement (jours)	Poids moyen première pesée individuelle (kg)	Poids moyen dernière pesée individuelle (kg)	GMO moyen (g/j)
1	10	121	521	567	380
2	13	96	560	587	342
3	10	108	478	550	667
4	6	72	539	559	278
5	6	31	519	546	870
6	7	30	511	550	1 300
7	18	47	509	541	681
8	7	20	528	542	700
9	6	47	563	609	978

### 7. Commercialisation et économie de la production.

Environ 80 % de la commercialisation des poulains gras est passée par un importateur grossiste local.

Le reste de la production a été écoulé chez un grossiste de moindre importance et les bouchers détaillants de la région qui abattent sur place.

La commercialisation directe pourrait s'amplifier à deux conditions :

- que la production du Groupement soit plus régulière,
- que la viande de poulains ne puisse être confondue et, par la même, concurrencée par la viande de cheval âgé d'importation.

L'analyse en composantes principales a permis, par ailleurs, de déterminer et hiérarchiser tous ces facteurs.

On pourrait également privilégier certains marchés du type « collectivités » à la viande de cheval jeune.

Devant cette mauvaise situation du marché, il est encore difficile de parler de rentabilité de la production du poulain gras.

Le prix d'achat du maigre est l'élément particulièrement prépondérant du coût de production (tableau 5). La part qu'il représente varie sensiblement en fonction de la durée d'engraissement, mais constitue, en moyenne plus de 80 % des charges variables. La marge brute de l'éleveur y est étroitement liée.

Ainsi, pour les laitons, le prix d'achat de 7,50 F/kg vif au sevrage, est bien supérieur au prix de vente de 6,30 F/kg vif à l'abattage, prix pratiqués en 1974 au niveau du Groupement

L'écart entre prix d'achat et prix de vente est d'autant plus difficile à « amortir » que le poids de départ est proche du poids final, c'est-à-dire que la durée d'engraissement est courte.

Par ordre d'importance, le coût de l'alimentation vient en deuxième position, nécessitant ainsi une parfaite maîtrise technique.

En fait, à l'heure actuelle, seule la prime d'engraissement accordée par le F.O.R.M.A. permet d'éviter une marge brute négative.

TABLEAU 5

**VARIATION DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS  
DU COUT DE PRODUCTION  
EN FONCTION DE LA DURÉE  
D'ENGRASSEMENT**

Durée d'engraissement (en jours)	CHARGES VARIABLES (en %)				
	Achat des animaux	Frais aliment	Frais financiers	Assuranc mortalité	Frais vétérin
90-110	82	12	2,5	2,4	1,1
30-45	92	5,8	0,7	0,8	0,7

### III. Les fonctions du groupement

Elles se situent à trois niveaux :

#### 1. Organisation et surveillance de la production.

Cette fonction, assurée par le technicien, a porté sur

- élaboration des systèmes alimentaires,
- identification des animaux et contrôles de croissance par pesées régulières,
- application du plan de prophylaxie, peu suivi la première année,
- surveillance et aide technique régulière pour la mise en route et la bonne conduite de chaque unité. Celles-ci n'ont pas été assez soutenues.

#### 2. Approvisionnement - allotement - commercialisation.

Ces trois fonctions incombent aussi au technicien. Les relations naisseurs-engraisseurs sont à mettre en place dans ce domaine.

L'adhésion comporte l'engagement de livrer la totalité de sa production. La commercialisation est donc sous la responsabilité du groupement, et se fait sous contrat.

Il n'a pas été possible, cette année, d'établir au préalable un calendrier de mise en engraissement et de commercialisation.

#### 3. Fonctions financières et de relations extérieures.

Le Groupement achète les animaux et perçoit directement le produit des ventes, sur lequel il prend un pourcentage pour ses frais de fonctionnement

Il représente les éleveurs auprès des organismes officiels et professionnels, notamment le Service des Haras et le F.O.R.M.A., pour la gestion des contrats d'élevage et de production et la défense des intérêts des éleveurs

Face à la situation du marché, les responsables du Groupement ont été amenés à assumer eux-mêmes cette dernière fonction, et ce dans des proportions qui sont allées croissantes au fur et à mesure de la dégradation du marché. Mais malgré tous ces efforts, ils n'ont guère trouvé d'échos. A ce niveau, une association de groupements de producteurs serait sans doute plus efficace.

## **CONCLUSION :**

Nous venons de voir un exemple d'organisation de la production de viande chevaline en France, au sein d'un Groupement de producteurs qui a innové en ce domaine.

Ce type d'étude, malgré le caractère peu spectaculaire, à première vue, des résultats qu'il dégage, doit être poursuivi sur plusieurs exercices, dans le même Groupement, et dans d'autres structures françaises de production

Il est fondamental en effet, de commencer par :

— vérifier, en situations réelles,

- les performances de production obtenues actuellement,
- les résultats économiques des opérations de production,

— analyser la variabilité des résultats et dépister les principaux facteurs responsables de la variation ou des résultats insuffisants

Alors, et en tenant compte des travaux entrepris en France depuis ces dernières années, nous disposerons d'informations fiables pour conduire des études en recourant à des méthodes plus sophistiquées, d'orientation de la prise des décisions au niveau des exploitations agricoles, et notamment l'approche du pouvoir de concurrence de divers systèmes de production de chevaux avec des systèmes de production agricole plus traditionnels.

De telles études, que nous avons déjà engagées, permettront d'asseoir, sur des bases plus objectives, les mesures d'incitation qu'il conviendrait de prendre, au plan français ou communautaire, pour que les productions chevalines organisées aient quelques chances de se développer !